

TRACEUR SENTIER MULTIFONCTIONS

POSTE TEMPORAIRE | OCCASIONNEL, AU BESOIN ENTRÉE
EN POSTE : DÈS QUE LA NEIGE EST SUFFISANTE

PARC HIVERNAL

Dès l'arrivée de la neige, la Ville de Valcourt s'affaire à créer une piste multifonctions et des glissades sur le majestueux terrain de golf. Nature et plein air sont au rendez-vous pour les amateurs de sports d'hiver ! Le départ de la piste multifonctions, au parc du Ciboulot, vous permet de parcourir jusqu'à 3,5 km de sentiers enneigés.

Pour ceux qui le préfèrent, de superbes glissades sont aménagées juste en face, sur le terrain de golf. L'accès aux glissades et à la piste est gratuit !

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

- Âge minimum requis : 16 ans
- Emploi occasionnel et temporaire, selon les besoins
- Dès que la neige est suffisante
- Emploi temporaire, temps partiel
- Salaire de 15\$/h

POSTE

La Ville de Valcourt recherche un traceur pour la piste multifonctions du parc hivernal. Le traceur aura la responsabilité d'entretenir la piste hivernale, selon le plan déterminé, à l'aide du VTT équipé du rouleau traceur. Avec l'aide du Directeur des Loisirs, il devra voir à ce que la piste soit en bon état et prévoir l'entretien selon la météo annoncée.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée sera responsable, autonome et fiable. Un minimum d'expérience dans la conduite d'un VTT est essentiel.

QUALIFICATIONS REQUISES

Au minimum, le candidat sera âgé de 16 ans. Il aura une bonne condition physique et la capacité à travailler dehors, malgré le temps froid et les intempéries. Le candidat doit avoir déjà conduit un VTT et la possession d'un permis de conduire classe 5 serait un atout majeur.

Postulez en ligne au www.valcourt.ca/formulaires/postuler-en-ligne/ .

La Ville de Valcourt remercie tous les candidats qui feront parvenir leur candidature, cependant, seuls les candidats présélectionnés seront contactés. **Merçi de ne pas téléphoner.**

Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.